

EUTHENIA

SAS au capital de 5 000 €

Siège social : ZA l'Aqueduc

87510 PEYRILHAC

RCS LIMOGES 884 188 210

DECISION UNANIME DES ASSOCIES

EN DATE DU 16 JUIN 2021

Les soussignés,

- 1- **Société BUTTERFLY, SARL** au capital de 7.500 €, dont le siège social est situé 12 Rue des Sœurs de la Rivière 87000 LIMOGES, immatriculée au RCS de Limoges sous le n°539292847,
- 2- **Monsieur Victor DAVAL**, Célibataire, de nationalité française né le 6 avril 1994 à Châteauroux (36), demeurant 150 Chemin du Paradis 46000 CAHORS

Après avoir exposé :

1° Qu'ils sont les seuls associés de la société par actions simplifiée dénommée , EUTHENIA , SAS au capital de 5 000 €, dont le siège social est situé ZA l'Aqueduc 87510 PEYRILHAC, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Limoges, sous le numéro 884 188 210 .

2° Qu'aux termes de l'article 14 des statuts, les décisions collectives peuvent résulter du consentement de tous les associés exprimé dans un acte.

3° Qu'ils ont pris connaissance des documents suivants :

- Courrier de démission de Monsieur Xavier NOUHAUD de son mandat de Président avec effet à compter de ce jour
- Statuts de la société .
-

Sont convenus de prendre les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION – Remplacement du Président démissionnaire

La collectivité des associés décide, aux fins de pourvoir au remplacement de Monsieur Xavier NOUHAUD, Président démissionnaire, de nommer aux fonctions de Président de la société à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

Monsieur Victor DAVAL,

Né le 6 avril 1994 à Châteauroux (36)

Demeurant 150 Chemin du Paradis 46000 CAHORS

Lequel déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur.

DEUXIEME DECISION - Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés à Maître Catherine AUTEF, avocat au Barreau de Limoges, y demeurant 2 Rue Brousseau 87 000 LIMOGES pour effectuer ou faire effectuer les formalités de publicité y afférentes, les décisions ci-dessus étant valablement adoptées conformément aux statuts.


Le présent acte sera consigné sur le registre des délibérations d'associés tenu au siège social.

Fait à Limoges

Le 16 juin 2021

Pour la société BUTTERFLY

Monsieur Michel DAVAL



Monsieur Victor DAVAL

